

Le .....



Mme  Melle  Mr.....  
Représentant l'association (1)

à Madame le Maire  
de Saint-Léger-du-Bourg-Denis

Madame le Maire,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'accorder :

\* La salle .....  
\* le .....  
\* de .....h.....à.....h.....

\* à remplir obligatoirement

Afin de permettre de prendre les dispositions en conséquence, je me permets de vous donner les renseignements suivants :

Nombre de participants escomptés :

Nature de l'utilisation :

Mise à disposition de la vaisselle :                      Oui                       Non

Pour toute correspondance s'adresser à

M.....  
Adresse : .....  
.....  
Tel : .....

J'ai pris connaissance du règlement d'utilisation des salles municipales, dont un exemplaire m'a été remis, et m'engage à le respecter comme un contrat nous liant, en cas de réponse positive à ma demande.

Dans l'attente d'une réponse, qui je l'espère sera favorable, je vous prie d'agréer madame le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature du demandeur

*(1) uniquement dans le cas où la demande est faite au nom d'un groupement ou d'une association.*

**Mentions légales:** Le Maire de Saint-Léger-du-Bourg-Denis sis à Saint-Léger-du-Bourg-Denis (76160), 829 Route de Lyons a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement : Réservation de salle municipale Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat. Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de Saint-Léger-du-Bourg-Denis et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 2 ans. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter [mairie@ville-stleger76.fr](mailto:mairie@ville-stleger76.fr)/ Mairie, 829 Route de Lyons 76160 Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

**Mairie de Saint-Léger du Bourg Denis - Seine Maritime**

Correspondance : Mairie de Saint-Léger 76160 Darnétal - tél 02 35 08 40 60 - Fax 02 35 08 14 80

Internet : [www.ville-stleger76.fr](http://www.ville-stleger76.fr)